

Lavoir communal de Puplinge

sondages

25 octobre 2021

G. Consagra, P. Ruffieux



REPUBLIC
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Service d'archéologie
Route de Suisse 10
1290 Versoix

Les rapports de fouilles du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

A ce titre, toute reproduction et/ou utilisation excéder celle(s) autorisée(s) par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

Table des matières

Fiche technique	4
Mots clés	5
Notice scientifique	5
Cadre de l'intervention	6
Contexte géographique et géologique	6
Contexte archéologique	7
Contexte historique	7
Méthode de l'intervention	8
Présentation des résultats	10
Stratigraphie générale	10
Présentation des vestiges	11
Synthèse/Conclusion	12
Bibliographie et sources historiques	15
Etudes spécialisées	16
Lapidaire (à faire)	16
ANNEXES	17
Inventaire de la documentation graphique	17
Autres documents	17

Fiche technique

N° carte archéologique et campagne : **Pu 01-01**

Commune: **Puplinge**

Date de l'intervention: **25.10.2021**

Localisation/adresse : **Route de Cornières 32, 1241 Puplinge**

Coordonnées (MN95): **2'507'127 E, 1'117'931 N**

Altitude: **435m– 432m**

Carte nationale: **1301 Genève**

Parcelles: **712**

Propriétaire: **Commune de Puplinge**

Exploitant: -

Commanditaire de l'intervention: **Francis Delavy (DT-OCEau)**

Nature de l'aménagement: **renaturation des berges du Foron**

Intervenants SA: **G. Consagra, P. Ruffieux**

Intervenants externes: **entreprise SCRASA (2 ouvriers)**

Type d'opération: **sondages**

Surface fouillée: **20m²**

Nombre de sondages: **2**

Mots clés

Lavoir, eau,

Notice scientifique

Dans le cadre du projet de renaturation des cours d'eau du Genevois, notamment celui concernant la rivière Foron, le Service cantonal d'archéologie a été sollicité par le maire de la commune de Puplinge M. Gilles Marti et par M. Francis Delavy, chargé de projets de l'OCEau (Office cantonal de l'Eau, Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche), pour réaliser un diagnostic archéologique des ruines du lavoir communal de Puplinge.

Deux sondages exploratoires effectués avec une pelle mécanique ont permis de dégager une portion du mur arrière de ce lavoir, son sol d'origine, ainsi que plusieurs blocs calcaires moulurés appartenant très probablement aux murs supportant le toit. Grâce à la présence de deux piliers maçonnés, constituant les extrémités des deux murs latéraux, il a été possible d'estimer la taille du bâtiment qui s'étend sur une surface d'environ 68 m².

Ce diagnostic rapide permet désormais d'affirmer que les vestiges de l'ancien lavoir de Puplinge mériteraient, à terme, d'être étudiés et mis en valeur.

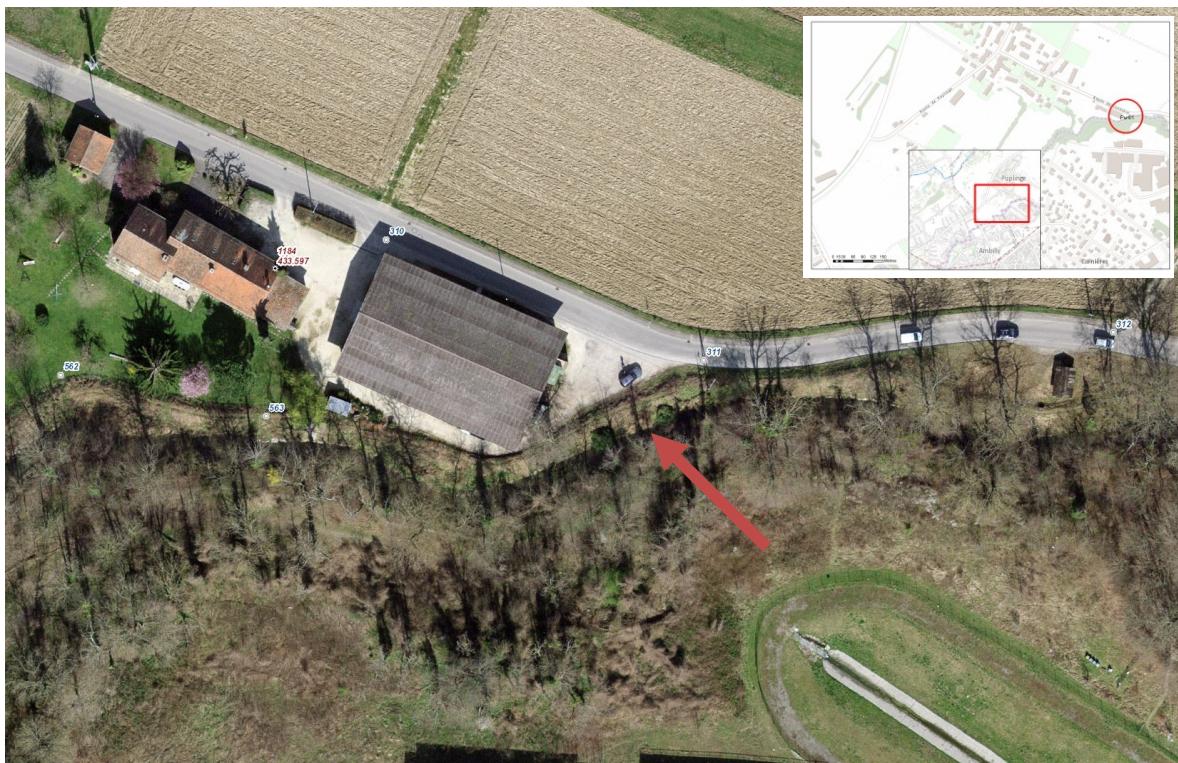


Fig. 1. Les vestiges du lavoir communal de Puplinge (photo du 18.10.2021)

Cadre de l'intervention

Contexte géographique et géologique

Les vestiges du lavoir communal de Puplinge se situent sur la rive droite de la rivière Foron à la hauteur du hangar de la Ferme Gonin (route de Cornière 32, parcelle 712) dans la commune de Puplinge. Les vestiges se trouvent complètement du côté suisse, bien que tout le cours d'eau soit situé, depuis le Traité du Turin de 1816, en territoire français (commune de Ville-la-Grand). Géologiquement le terrain est constitué par les limons de la rivière.



Orthophotographie (fig. 2) et plan cadastral (fig. 3) de l'emplacement du lavoir de Puplinge.

Contexte archéologique

Seuls étaient visibles les piliers, constituant les extrémités des murs latéraux, et deux rangées de blocs constituant la plateforme, près du cours d'eau. Ces éléments marquaient de façon précise l'emplacement du bâtiment.

Contexte historique

Selon les archives communales à disposition, on peut avancer l'hypothèse que, suite à la scission de Puplinge d'avec la commune de Presinge en 1850, la nouvelle commune constituée ne dispose plus de lavoir. C'est probablement pour cette raison que l'on en construit un, en 1869, au bord du Foron, après une première renonciation attestée en 1854, faute de moyens financiers.

On trouve des traces de l'attribution d'un crédit pour la réaffectation du toit (séance du Grand Conseil du 26 mai 1883) et finalement de la vente du lavoir en 1923 pour 450 chf. L'abandon du lavoir semble coïncider avec l'arrivée de l'eau courante dans les maisons de la commune dans les années 1920.

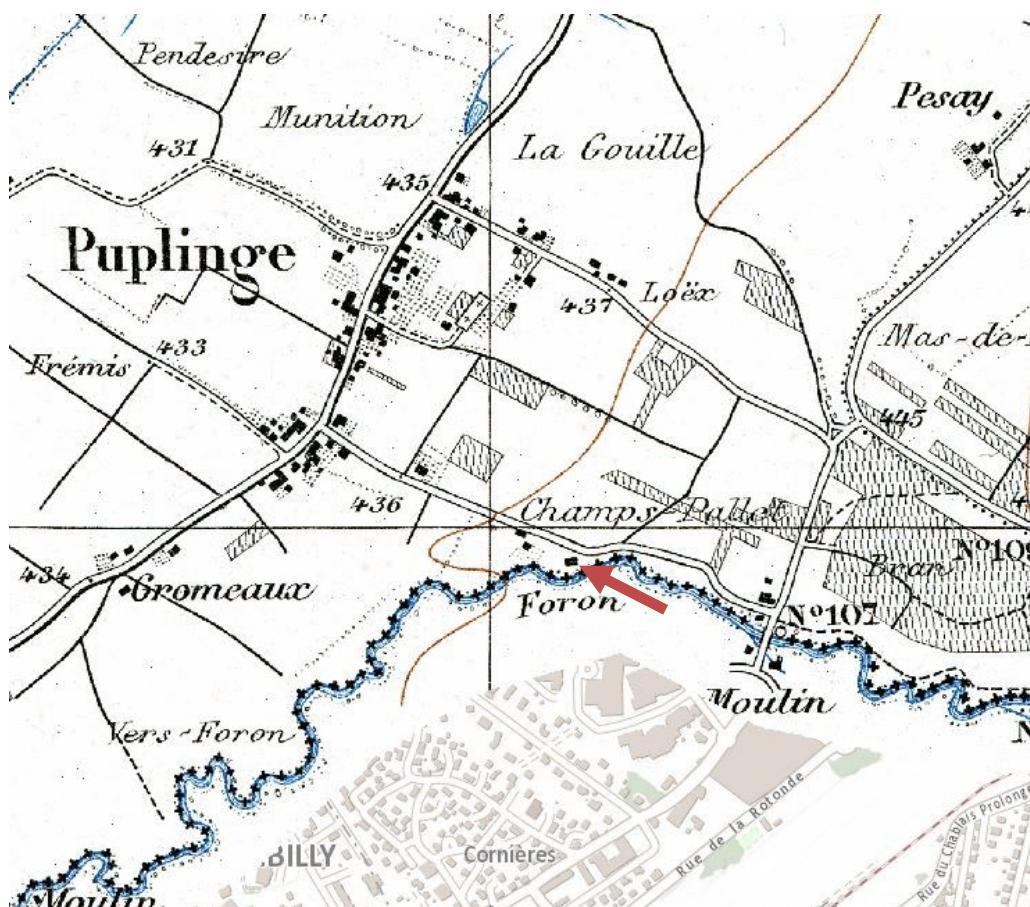


Fig. 4. Indication du lavoir communal de Puplinge sur la carte Siegfried (1898-1915).

Méthode de l'intervention

À l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse d'une largeur d'environ 1,60 m, deux sondages ont été effectués, perpendiculairement au talus formant la berge droite du Foron. La présence de deux piliers en blocs de calcaire, aux extrémités des murs latéraux, laissait déjà présager l'existence d'un mur arrière à une distance de 4-5 mètres du rivage actuel. Pour éviter de fragiliser la structure, dont on ignorait l'état de conservation, les deux sondages n'ont pas été placés exactement au ras des murs latéraux.

Dans les deux sondages, sous 40 cm de terre, est apparue l'arase du mur arrière du lavoir (M1), à moins de 6 m du rivage. Ce mur (M1), conservé sur environ 2 m de hauteur, a une épaisseur d'environ 45 cm. Dans la couche de limon (sable fin), qui constitue le premier comblement de la structure, 5 blocs sculptés en calcaire blanc ont été mis au jour. Les sondages se sont arrêtés sur un pavage aménagé avec des galets de rivière liés au mortier, bordé par une rangée de blocs en pierre, suivie d'une marche au même niveau que l'eau de la rivière Foron.

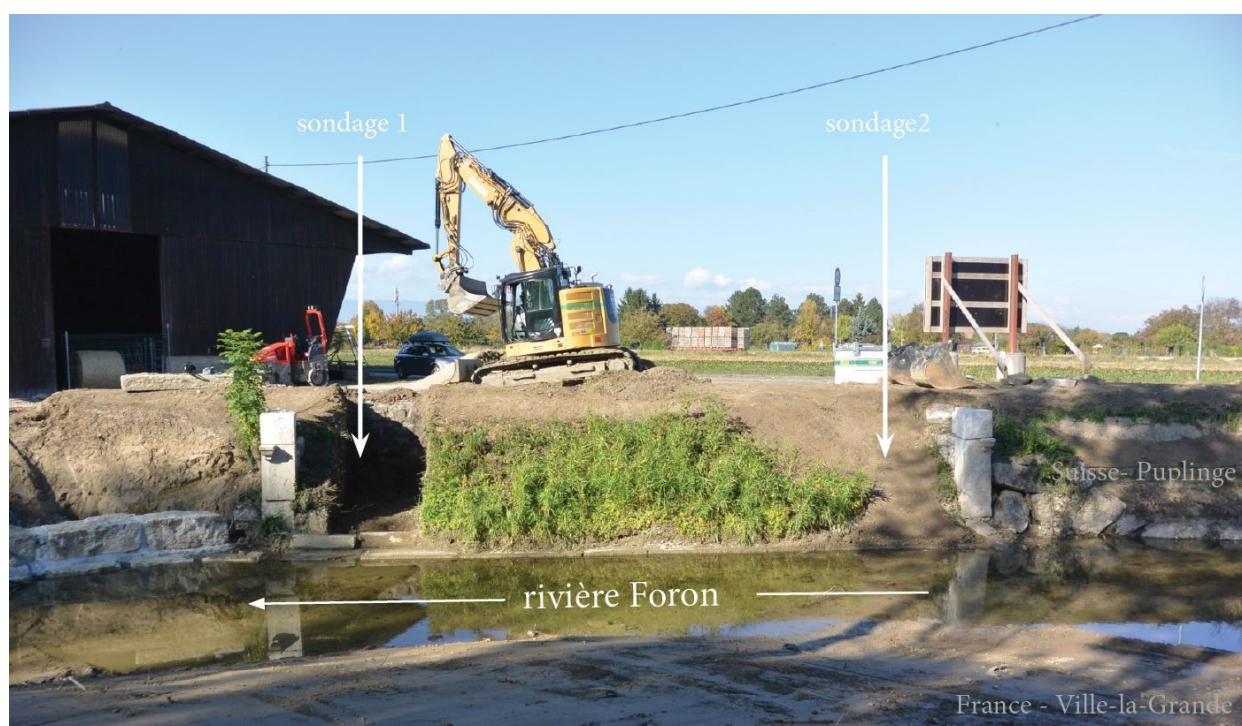


Fig. 5. Vue du lavoir avec indication des sondages 1 et 2.



Fig. 6, 7 et 8. Sondage 2. On distingue le mur arrière (fig. 6), le pavé et les deux marches (fig. 8).



Fig. 9 et 10. Sondage 1 en cours d'excavation.

Présentation des résultats

Stratigraphie générale

Le sol en galets du lavoir est comblé en grande partie par une épaisse couche de limon (a) sur environ 0,5 - 1 m d'épaisseur, témoin des multiples crues du Foron survenues pendant un siècle depuis l'abandon du lavoir. Le deuxième mètre du comblement est constitué par un mélange de remblais modernes avec présence de céramique, de ferraille et béton (b). Ces gravats sont recouverts par des couches de terre argileuse mélangée à du gravier et autres gravats (c), résultats de la formation d'un talus pour sécuriser la berge du Foron, suite à de grosses crues.

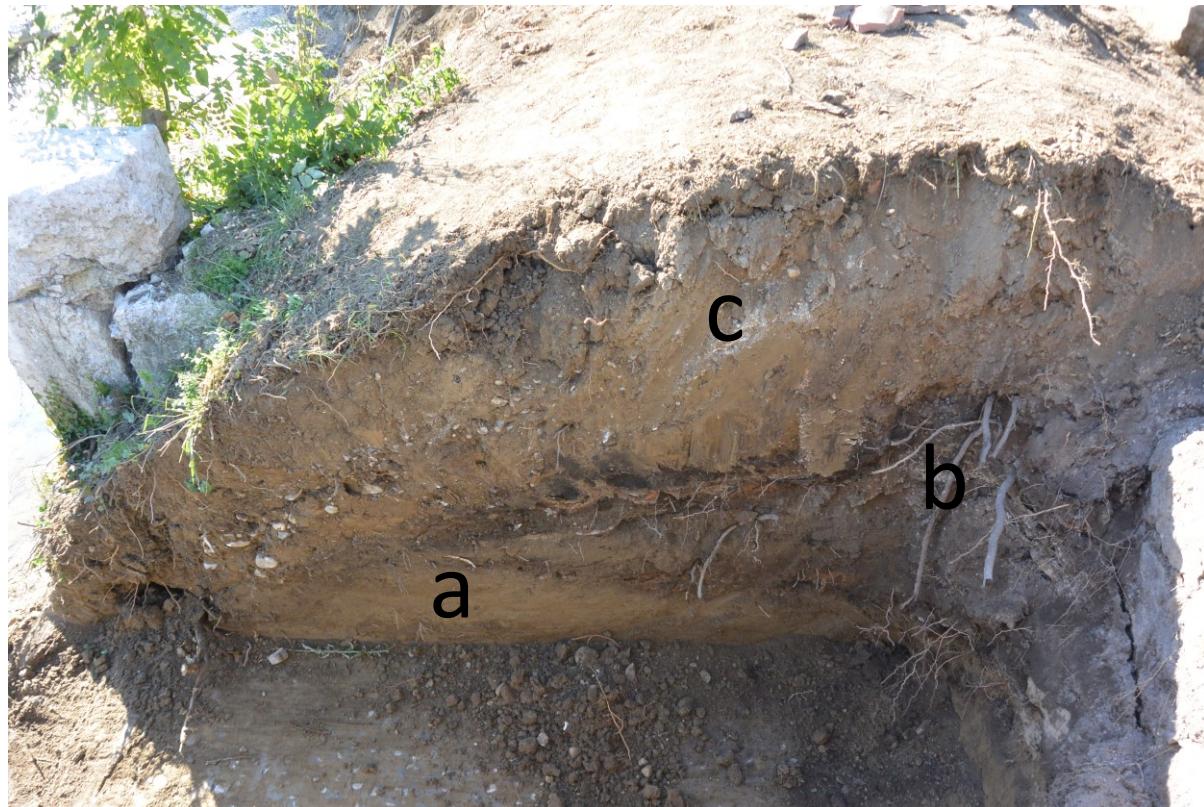


Fig. 11. Coupe stratigraphique ouest du sondage 1 d'environ 2 mètres. Au fond du sondage le pavement en galets, dégagé sur toute la largeur de la structure. A: 0 – 0,5 m limon, B: 0,5 – 1 m gravats modernes, C: 1 – 2 m argile, gravats, gravier mélangés.

Présentation des vestiges



Fig 11. Plan des vestiges du lavoir de Puplinge superposé à une photo satéllitaire (© SITG.ch)

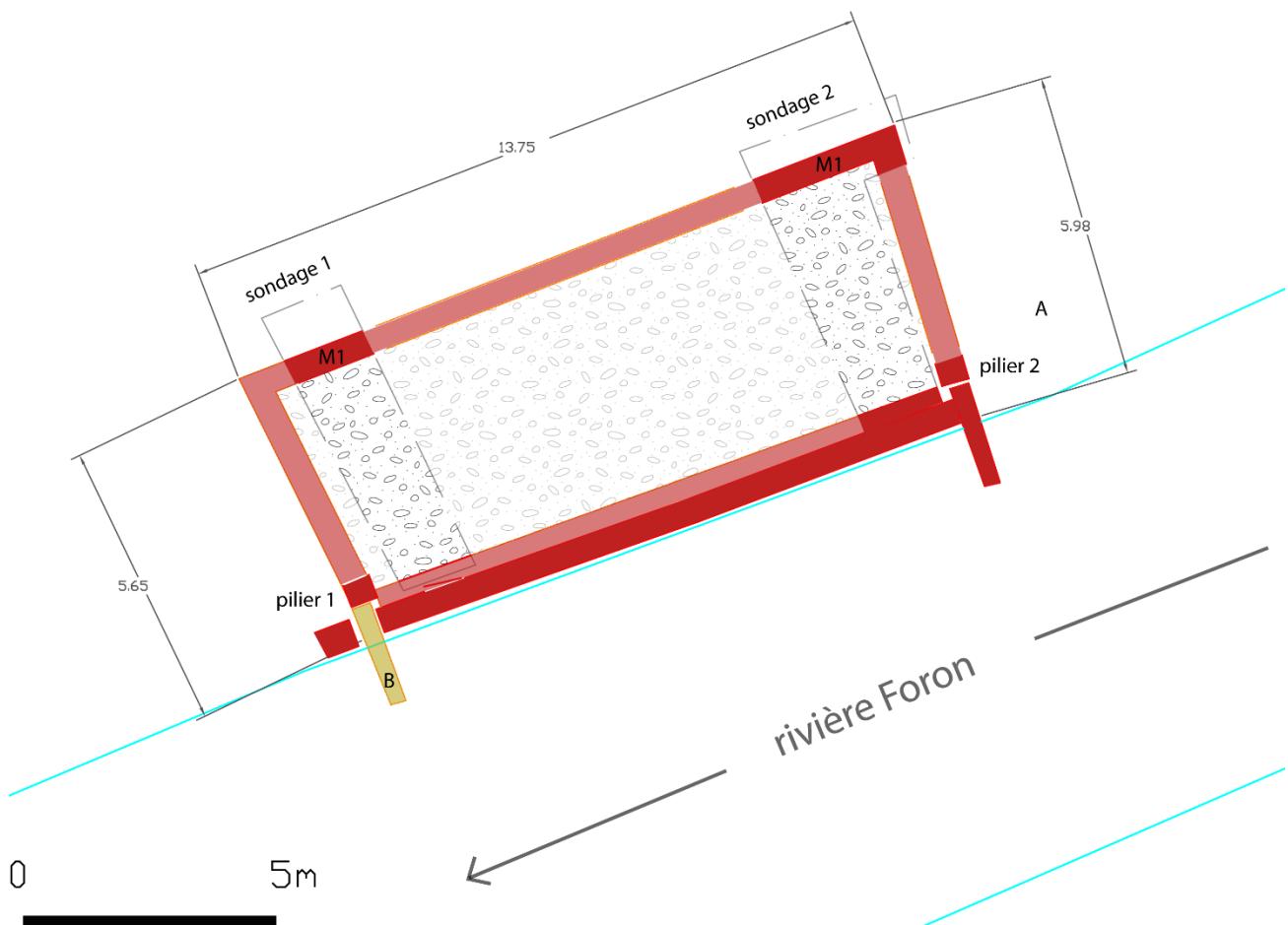


Fig. 12. Relevé schématique des vestiges du site Pu 01-01. Les angles du bâtiment peuvent aussi être droits.

Synthèse et conclusion

Les sondages et le relevé ont permis de reconstituer un bâtiment rectangulaire d'environ 6 x 14 m, construit à partir d'un niveau proche de celui du niveau d'eau actuel du Foron (niveau du sol en galets 431,80 m). L'élévation des murs conservée est de 2 mètres et les blocs des piliers et de la corniche sont d'excellente facture. L'absence de tout élément relatif à la toiture nous indique un remploi des matériaux à la suite de l'abandon du lavoir. Le bâtiment est dans l'ensemble en assez bon état de conservation, bien que les deux piliers constitués par des blocs calcaires et la rangée en pierre constituant la bordure du lavoir aient été déplacés par la poussée de la terre du talus et/ou par la végétation (fig. 14, 15 et 16).

Le potentiel pour une mise en valeur du lavoir de Puplinge est important. Les éléments présents *in situ* et leur état de conservation permettraient en effet une belle restauration du bâtiment. Une éventuelle mise en valeur de cette structure, nécessiterait une fouille archéologique dans les règles de l'art par le Service cantonal d'archéologie.

Le plus urgent reste la consolidation des piliers des murs latéraux qui menacent de s'effondrer. Le mur arrière et le pavage en galets, en revanche, sont en bon état.

Des recherches historiques plus poussées, dans les archives ou chez des particuliers, permettraient peut-être de retrouver des images du lavoir de Puplinge (1869-1923), dont l'existence évoque une thématique plus large, liée à l'exploitation de l'eau, au rôle des femmes au 19^{ème} siècle (lavandières) et au changement sociétal induit par l'arrivée de l'eau courante dans les villages de la campagne genevoise.



Fig. 13. Le lavoir de Puplinge en cours de fouille, vu depuis la berge en territoire français.



Fig. 14 et 15. Détail des deux piliers du lavoir. Leur état de conservation précaire nécessite une intervention de restauration et remise en place des blocs assez urgente.



Fig. 16. Une pierre de la bordure du lavoir déplacée par les racines d'un arbre et/ou la poussée des remblais.

Bibliographie et sources historiques

Tradition orale

Les conjoints Gonin, exploitants de la ferme au n° 32 de la route de Cornières, se rappellent avoir joué avec le sable près du rivage et des deux gradins. Le souvenir de laver le linge au lavoir est aussi présent à travers les histoires de leur famille (Gonin père). Le lieu a été utilisé comme carrière (GC: notamment pour les blocs calcaires sculptés?). La visibilité des piliers sculptés des deux murs latéraux est confirmée par la famille Gonin.

Sources cartographiques

Sur la carte Siegfried (1898-1915) on remarque la présence d'un bâtiment rectangulaire près de la rive suisse du Foron. Il pourrait bien s'agir du lavoir de Puplinge, bien que la ligne d'eau de la rivière soit éloignée de quelques mètres par rapport à la structure rectangulaire.

Sources écrites et bibliographie

Journal de Genève (?), 1852: exondation du Foron.

Journal de Genève n°124 (29 mai 1883): Le Grand Conseil réuni le 26 mai 1883 accorde un financement à la commune de Puplinge pour faire entre autres des réparations au toit de son lavoir public.

Journal de Genève (22 octobre 1928): exondation du Foron.

H. J. Roth, Histoire de communes de Presinge et Puplinge, 2010, p. 88 et 103. Construction en 1869 d'un lavoir communal, couvert d'un toit et offrant la place pour 10 à 12 laveuses. (GC: non consulté)

R. Huysecom, Les lavoirs de la région lémanique: l'histoire oubliée des lavandières du Léman, 2007. (GC: non consulté)

20 ans de renaturation des cours d'eau à Genève, OCEau-DT-Etat de Genève, 2020, 45-51 (pdf)

Archives de la commune de Puplinge: cités par H. J. Roth.

CIG: sans résultats.

Etudes spécialisées

Lapidaire (à faire)



Les 5 blocs calcaires taillés et la grande plaque (B, fig. 12) se trouvant à l'origine sous le pilier 1, sont déposés aujourd'hui sur le talus près du Foron.

ANNEXES

Inventaire de la documentation graphique

	Nombre	Support	Dépôt
Photos de chantier	42	digital	serveur

Autres documents

Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

une fenêtre sur le monde

Rechercher dans le site Chercher

médiation numérique | **interroge**

Newsletters des BM

Lire, voir, écouter Publics Nos bibliothèques Agenda Infos pratiques Catalogue - Mon espace

Interroge

[Poser une question](#)

[Charte](#)

[Comment utiliser Interroge](#)

[Questions récentes](#)

[Archives de questions-réponses](#)

[Réseau Interroge](#)

Questions récentes Interroge

Découvrez les dernières questions posées à Interroge.

Je cherche des informations et des images sur un ancien lavoir public situé sur la parcelle N° 712 à Puplinge

DATE DE LA RÉPONSE: 02.09.2021

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir fait appel au service Interroge, voici le résultat de nos recherches :

La parcelle no 712 est située à la route de Cornière à Puplinge, un peu après le numéro 32. Elle longe la rivière du Foron et la frontière avec la France, et plus particulièrement Ville-la-Grand.

Elle est identifiable sur le site du [Système d'information du territoire à Genève \(SITG\)](#) en cherchant « 712 Puplinge » dans la recherche par parcelle. Ce lavoir est cité dans l'ouvrage [Histoire des communes de Presinge et Puplinge](#) par Hansjörg Roth :

Page 88 : « Les besoins pourtant ne manquent pas, ainsi en 1854 le conseil municipal renonce à la construction d'un lavoir près du Foron, car la commune n'en a pas les moyens. [...] Cependant, les Puplingeoises doivent patienter jusqu'en 1869 pour ne plus laver le linge en rivière. Ce n'est en effet que 15 ans après la première discussion au Conseil municipal qu'un lavoir est construit "à l'endroit où la route qui conduit à Cornière touche, pour ainsi dire, la rivière, mais de manière à placer ce lavoir en retrait à la droite de ladite route." Selon le projet, ce lavoir était couvert par un toit et offrait de la place pour dix à douze laveuses. Ses vestiges ont été vendus en 1923 pour la somme de 450 francs. »

Il est encore question de ce lavoir à la page 103 : « En 1869, par exemple, le Conseil municipal doit obtenir du préfet de la Haute-Savoie l'autorisation de construire le lavoir communal à proximité du cours d'eau que l'on qualifie à cette époque de "torrent". »

L'auteur cite les Archives de la [commune de Puplinge](#) auprès desquelles vous pouvez adresser directement votre demande afin qu'elles vous donnent accès à ses archives ou qu'elle vous aide dans vos recherches.

Le Centre d'iconographie genevoise a fait des recherches de représentations qui se sont avérées infructueuses.

Vous pouvez également consulter l'ouvrage de Robert Huysecom [Les lavoirs de la région lémanique /l'histoire oubliée des lavandières du Léman.](#)

Nous espérons que ces éléments vous aideront dans votre recherche. N'hésitez pas à nous recontacter pour tout complément d'information ou toute autre question.

Cordialement,

La [Bibliothèque de Genève](#)

Pour www.interroge.ch